



Ville de Ville-Marie
Inspecteur en bâtiment
21, rue St-Gabriel Sud
Ville-Marie (Québec) J9V 1A1
Téléphone : 819 629-2881 poste 112

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUAÏ

(Ce formulaire n'est pas le certificat)

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	Lot :	Matricule :
IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE		
Adresse :		
Propriétaire	Requérant (si autre que propriétaire)	
Adresse :	Adresse :	
Téléphone :	Téléphone :	
Cellulaire :	Cellulaire :	
Courriel :	Courriel :	

<input type="checkbox"/> Ci-joint Plans et croquis
DÉTAIL DES ACTIVITÉS : Type de quai : <input type="checkbox"/> Flottant <input type="checkbox"/> Sur Pilotis <input type="checkbox"/> Sur pieux Matériaux utilisés : <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> PVC <input type="checkbox"/> PVC <input type="checkbox"/> Autre : Dimensions : _____ Exécutant des travaux (cocher si auto- Exécutant des travaux (cocher si auto-construction <input type="checkbox"/> Nom (s) : _____ RBQ : _____ Adresse postale : _____ Code postal : _____ Téléphone rés.: (____) _____ bur. : (____) _____ télé. : (____) _____ Valeur des travaux (incluant matériaux et main-d'œuvre) : _____ Début des travaux : _____ Fin des travaux : _____
<u>CROQUIS (OBLIGATOIRE)</u>
Date de début d'exercice de l'usage :
« Je soussigné , <input type="checkbox"/> propriétaire, <input type="checkbox"/> entrepreneur, <input type="checkbox"/> mandataire autorisé, responsable des activités ci-haut mentionnées, accepte de me conformer aux dispositions de la réglementation municipale et de me soumettre aux directives de l'officier municipal chargé de l'application de cette réglementation. »

SIGNATURE

Je déclare que les renseignements ci-dessus donnés sont exacts et que si le certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions du *Règlement de zonage* n° 458 et à tous les autres lois ou règlements s'y rapportant. Je comprends que tous les travaux de construction liés à cette demande peuvent être préalablement assujettis à la délivrance d'un autre certificat ou permis de construction séparé. Pour que le certificat d'autorisation de l'usage soit valide, le requérant doit faire la démonstration que le nouvel usage est conforme aux exigences applicables du règlement de construction en vigueur, notamment en matière de sécurité des biens et des personnes. Les dispositions du certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du certificat, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature :

Date :

N. B. : La délivrance d'un certificat nécessite une analyse complète du projet par la Ville. Cette analyse commence à partir du moment que la municipalité a en main tous les documents conformes à la réglementation municipale. Ainsi, plusieurs semaines peuvent être nécessaires avant l'émission d'un certificat et il est fortement recommandé de déposer votre demande le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATIONZone : _____ Respect des exigencesRèglement n° : _____ Respect des exigencesRèglement n° : _____ Respect des exigences

Délivrance du certificat : oui non n° certificat : _____

Signature :

Titre :

Date :